

MARQUETERIE DE PAILLE – 7 ET 8 DÉCEMBRE 2024

OBJECTIF : S’initier à un artisanat ancien : la marqueterie de paille

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser une frise et/ou un sous-verre personnalisé

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D’ORGANISATION

12 heures en présentiel

Deux journées de 10h00 à 13h00 et
de 14h00 à 17h00, un week-end hors
vacances scolaires zone C.

L’AAAV se réserve le droit de ne pas
ouvrir ce stage si le nombre de
participants est insuffisant.

Confirmation 15 jours avant date du
stage.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 12

PRIX : 250 €

Formation professionnelle : 300 €

Rappel : adhésion à l’AAAV obligatoire :

Membre : 30€

Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

Prévoir achat de fournitures : 10 €

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Pratiquer les gestes techniques pour travailler la paille de seigle –
réalisation de cartons mémo des techniques de pose et de dessins
obtenus avec la paille – Création personnelle grâce aux différentes
techniques pratiquées.

A APPORTER

Outils : Ploir ou palet en téflon – un chiffon de coton – un scalpel et
recharge de lames 10A ou un cutter Olfa et recharge de lames – un
critérium et une gomme - un petit pinceau brosse pour la colle - un
réglet plat et de quoi prendre des notes.

Fournitures : 5 chutes de carton 1.5mm ou 2mm d’épaisseur format
15x15cm.

Matériel mis à disposition par l’intervenant : Chutes de carton en
dépannage – feutres à l’alcool – pailles de seigle de couleurs et
naturelles.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes
par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Correction par
le formateur, au fur et à mesure de la réalisation et au final.

PROFIL DU FORMATEUR – Sylvie GENOT MOLINARO

CAP « Art de la reliure »

MODALITÉS D’ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.
Évaluations initiale des acquis. Évaluation formative de l’objectif de
développement des compétences. Questionnaire d’évaluation de la
formation en fin de stage.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d’un atelier doté d’outils et gros matériels (hors
cuirs et papiers) nécessaires à l’exécution des réalisations

ATELIER D’ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d’adultes aux métiers d’art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr

Déclaration d’activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d’enregistrement ne vaut pas agrément de l’Etat)

Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)